**Conseils pour l’employeur qui accueille un stagiaire**[[1]](#endnote-1)

**Les conditions facilitant l’apprentissage :**

* Expliquez les tâches simples avant les tâches complexes;
* Suscitez l’intérêt de l’employé;
* Expliquez ce qu’on attend de lui;
* Respectez son rythme d’apprentissage et soyez à son écoute;
* Parlez en langage simple, clair et concis (évitez les jargons);
* Définissez ou expliqués les termes complexes, spécifiques ou pouvant prêter à confusion;
* Demandez à l’employé de résumer ce qu’il a compris;
* Situez la séquence de travail dans le processus de production;
* Faites toujours une démonstration avant de le faire pratiquer;
* Félicitez-le pour ses succès;
* Mentionnez-lui avec diplomatie ses échecs en utilisant des faits concrets;
* Veillez à ne pas vous faire déranger pendant l’explication des tâches;
* Arrêtez quand le travail devient trop difficile afin que l’employé ne se trouve pas confronté à des tâches impossibles à réaliser.
1. http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Monteregie/16\_imt\_guide-accueil-integration\_ent.pdf [↑](#endnote-ref-1)